



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 33  
Abstentions :  
Pour : 26  
Contre : 7

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 25 septembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSÉ  
Noelle CORNO  
Laurent GODET  
Muriel DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Camille BRANCHEREAU  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINE  
Frédéric CHATELLIER  
Claude LEFORT  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER

Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Sylvie LAJEANNE  
Philippe RODRIGUES  
Isabelle LE HEIN  
Oscar NAVARRO  
Charlotte PERCHER  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Myriam BASOSILA MBEWA  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Martin MOTTET, Linda DION

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Martin MOTTET à Noelle CORNO, Linda DION à Laurent BREZAC

**Madame Bénédicte de LANTIVY a été élue Secrétaire de Séance.**

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE****DL\_2023\_09\_17**

Madame CORNO expose :

La Décision Modificative n°1 (DM1) au budget principal de la Ville s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

15 272,00 €	pour la section de fonctionnement
12 000,00 €	pour la section d'investissement

Cette DM1 a uniquement pour but de gérer certains aléas rencontrés ces derniers mois (traitement des admissions en non valeur, gestion des sinistres) sans relancer de nouvelles dépenses. Elle est équilibrée grâce à de nouvelles subventions obtenues par les services et d'ores et déjà encaissées.

**Elle contient en section de fonctionnement :****1) Dépenses de fonctionnement :**

Des ajustements de dépenses :

- 600 € de complément de crédits pour passer les écritures de traitement des admissions en non valeur des créances devenues irrécouvrables à l'issue de toutes les voies de poursuite ;
- 303 € de complément de crédit de subvention écolé élémentaire OGEC en raison de l'ajustement aux effectifs réels du 3ème trimestre scolaire (ajustement mentionné dans la convention passée avec l'OGEC) ;
- 2 369 € de réparation de sinistre sur véhicule (compensé avec une recette d'assurance identique).

Une opération d'ordre budgétaire :

- l'inscription des crédits nécessaires à la passation des écritures d'amortissement comptables des biens acquis en fin d'année dernière (pour l'essentiel il s'agit de matériel informatique acquis en décembre 2022) : 247 692 € (écriture équilibrée avec une recette d'investissement équivalente)

**2) Recettes de fonctionnement :**

Des recettes complémentaires :

- une subvention du Conseil Départemental obtenue pour les actions mises en place de "sport santé seniors" : 9 100 €
- une subvention de la CARSAT obtenue pour les actions mises en place de "sport santé seniors" : 1 100 €
- la revente de certificats d'économie d'énergie : 2 703 €
- un remboursement d'assurance suite à sinistre automobile : 2 369 €

L'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé via la réduction du virement en section d'investissement : -235 692 €.

**Elle contient en section d'investissement :**

1) Dépenses d'investissement :

- une dépense d'investissement nouvelle suite à aléa (casse du préparateur d'eau chaude sanitaire de la cuisine centrale de la Blanchetière) : 12 000 €
- un transfert de crédits équilibré de compte à compte (acquisition de blocs bétons pour sécuriser des sites sensibles) : 4 000 €

2) Recettes d'investissement :

- l'ajustement à la baisse du virement en section d'investissement : -235 692 €
- des opérations d'ordre budgétaire : l'amortissement des biens acquis en fin d'année dernière (biens d'une valeur unitaire inférieure à 1 000 €, amortissables immédiatement sur 1 an)

**Vu l'avis de la Commission Ressources du 11 septembre 2023 ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

1. **D'APPROUVER** la Décision Modificative n°1 au budget principal de la Ville ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 26 voix pour et 7 contre (Erwan BOUVAIS, Annie LE GAL LA SALLE, Christophe BOUVIER-BRAULT, Myriam BASOSILA MBEWA, Christian GUILLEMINEAU, Bénédicte de LANTIVY, Sébastien ROUSSEL).**

Pour extrait certifié conforme,  
**La secrétaire de séance,**



**BÉNÉDICTE DE LANTIVY**

Pour extrait certifié conforme,  
**Monsieur le Maire,**



**FABRICE ROUSSEL**

## DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL VILLE 2023

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>Augmentation / ajustement de dépenses de fonctionnement :</b>		<b>Ajustement de recettes de fonctionnement :</b>	
FINA – 01 – 6541 : Créances admises en non valeur	600,00 €	SPOR – 40A – 7473 : Subvention du département conférence des financeurs « sport santé séniors »	9 100,00 €
SCOL – 212B – 6574800 : Subvention école élémentaire OGEC Saint Michel (ajustement de la subvention au regard des droits acquis et de la moyenne arithmétique des effectifs sur les 3 trimestres)	303,00 €	SPOR – 414A – 74788 : Autres subventions de la CARSAT : sport santé séniors	1 100,00 €
		BATI – 020G – 7018 : vente de certificats d'économie d'énergie	2 703,00 €
BATI – 020L – 61551 : Réparation véhicule suite sinistre	2 369,00 €	BATI – 020L – 7788 : Remboursement d'assurance Groupama (lot flotte automobile)	2 369,00 €
<b>Opérations d'ordre de section à section :</b>			
FINA – 01 – 6811 : Dotations aux amortissements (complément d'amortissements des biens acquis sur le dernier trimestre 2022 : matériel informatique amortissable sur 1 an car de valeur unitaire < 1000 €)	247 692,00 €		
<b>(023) Virement en section d'investissement</b>	<b>-235 692,00 €</b>		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 272,00 €</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 272,00 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		<b>(021) Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>-235 692,00 €</b>
<b>Ajustement de dépenses d'investissement :</b>			
BATI – 251A – 2313152 : Remplacement du préparateur d'eau chaude sanitaire à l'UCP Blanchetière (suite HS)	12 000,00 €		
<b>Transferts de crédits de compte à compte (changement de chapitre) :</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section :</b>	
ENVT – 414B – 2313322 : aire de jeux de Gesvrine	-4 000,00 €	FINA – 01 – 28031 : amortissement des frais d'études	2 806,00 €
ENVT – 823 – 2158 : blocs bétons protection des sites	4 000,00 €	FINA – 01 – 28033 : amortissement des frais d'annonces et insertions	184,00 €
		FINA – 01 – 280421 : amortissement de subvention versée à personne morale de droit privée	541,00 €
		FINA – 01 – 28051 : amortissement logiciels	3 017,00 €
		FINA – 01 – 28152 : amortissement installations de voirie	912,00 €
		FINA – 01 – 28158 : amortissement autres installations	1 354,00 €
		FINA – 01 – 28183 : amortissement matériel informatique	182 090,00 €
		FINA – 01 – 28184 : amortissement mobilier	32 581,00 €
		FINA – 01 – 28188 : amortissement autres immobilisations	24 207,00 €
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 000,00 €</b>